

## **Des tribunes tubulaires ...**

### **aux tribunes high-tech**

#### **Chapitre premier**

Durant la saison 2000-2001, le GS-HC sentant la promotion en LNA arriver et donc en manque de places VIP, mandate une entreprise pour étudier l'installation de tribunes en tubulaires. Lorsque le Conseiller administratif de l'époque, André Hediger en est informé, un processus long et complexe est lancé.

Dans l'impossibilité de créer ainsi des infrastructures « provisoires », les autorités mandatent un premier bureau d'architectes pour élaborer un projet comprenant le remplacement des deux tribunes latérales des supporters. Elles avaient aussi réalisées provisoirement, il y a environ 24 ans ! De nouvelles loges pour les médias et les VIP, une amélioration des WC et un agrandissement des vestiaires sont également prévus. Le tout pour un montant de 4,5 millions de francs, votés par le Conseil municipal, pouvoir législatif de la Ville de Genève.

Le projet de rénovation partielle s'engage positivement mais c'est sans compter avec un recours de la Société d'art public, déposé en juillet 2002, à la veille de l'entrée en force de l'autorisation. Cette opposition est motivée par le fait que le projet n'assure pas la transparence du bâtiment, donc la pénétration de la lumière qui est un des fers de lance du concept de la patinoire qui date de 1956.

#### **Chapitre deuxième**

Afin d'éviter une procédure de classement de l'ensemble du bâtiment au Patrimoine, ce qui aurait rendu toute transformation impossible, les autorités ont mandaté un deuxième bureau d'architectes et un second projet voit le jour en avril 2003, plus ambitieux, plus complet et répondant aux critères de transparence imposés.

Il comprend des nouvelles tribunes pour les supporters surélevées du sol de 3,50 m, des nouvelles loges VIP, pour les médias et la régie technique. Un agrandissement des WC existant ainsi que la création de nouveaux WC handicapés et VIP sont également préconisés, ainsi que le remplacement complet du grill lumières par un éclairage asymétrique, le remplacement de l'ensemble des systèmes de chauffage à air chaud de la halle et la création de nouveaux bars.

Le nouveau coût de ces travaux est chiffré à près de 12 millions de francs, dont le 30% environ est assumé par l'Association des communes genevoises.

Sous l'impulsion dynamique des conseillers administratifs Manuel Tornare et Rémy Pagani, les crédits sont votés par le Conseil municipal en mai 2007. Ces modifications ont été réalisées avec l'accord des différentes catégories d'usagers. Au total le nombre de places VIP a diminué de quelques dizaines, tandis que le nombre total de spectateurs est augmenté de 600 places.

Esthétiquement, la patinoire des années soixante est métamorphosée. Le look elliptique des nouvelles tribunes les rend aériennes. Mais le coté high-tech de leur réalisation réside dans leur fixation au sol. Perchées sur des structures métalliques en forme de « V », elles sont supportées par des piliers en béton qui traversent la dalle jusqu'au sous-sol. A ce niveau, chaque pilier est ancré sous tension par 4 micro pieux qui ont été fichés à 27 mètres sous terre ! Soit une technologie fantastique pour un chantier complexe, mené au grand galop en 5 mois durant l'été 2008 et en 6

mois en 2009, prioritairement pendant les pauses du championnat de hockey sur glace. Le tout avec un minimum de perturbation pour le GSHC, grâce à une belle performance des architectes et des différents corps de métier.

### **Chapitre troisième**

La troisième phase des travaux reste encore à écrire. Déjà les différents services de la Ville de Genève, sur la demande des autorités, étudient différentes possibilités pour rendre cet honorable bâtiment encore plus attractif pour le GS-HC et pour répondre aux exigences de manifestations sportives importantes.

Jacques Muller,

Décembre 2009 / Chef de la section patinoire du Service des sports de la Ville de Genève